



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Centre académique pour la
scolarisation des EANA et des EFIV**

Scolarisation au collège ou au lycée d'un enfant venant de l'étranger

Pour inscrire un jeune allophone dans un établissement, il est impératif de fournir un justificatif de minorité précisant le nom du représentant légal qui a autorité pour réaliser cette démarche. Les jeunes allophones en provenance de l'étranger sont soumis à l'obligation d'instruction quand ils ont moins de 16 ans, et l'obligation de formation lorsqu'ils sont âgés de 16 à 18 ans, au même titre que les enfants de nationalité française.

La procédure de scolarisation est cependant différente en fonction de l'âge.

Les enfants d'âge collège



Inscription

L'enfant doit être inscrit dans son collège de secteur avant d'être évalué. Pour savoir quel est le collège de secteur correspondant au lieu de résidence, vous pouvez consulter le site web du conseil départemental :

<https://services.lenord.fr/trouver-mon-college-de-secteur>

L'enfant est inscrit dans une classe correspondant à son âge. Le collège sollicite auprès du CASNAV une évaluation scolaire et linguistique.



Evaluation des acquis de l'élève.

Suite à l'évaluation, le CASNAV élabore avec l'équipe pédagogique un projet personnalisé d'inclusion (classe d'inclusion définitive, organisation d'un accompagnement linguistique, emploi du temps personnalisé le cas échéant).



Scolarité de l'élève :

L'objectif pour l'élève nouvellement arrivé est de pouvoir intégrer, dès que possible, l'ensemble des cours en classe ordinaire, quel que soit son parcours scolaire antérieur.

Différentes modalités d'accompagnement en Français Langue Seconde sont envisageables en fonction des besoins repérés et des dispositifs existant sur le secteur.

Pour les secteurs de Lille, Roubaix, + les communes limitrophes les élèves d'âge collège sont évalués avant d'être affectés dans un établissement.

Le premier accueil se déroule dans le collège de secteur, l'évaluation est programmée dans les jours qui suivent, et la notification d'affectation en collège parvient à la structure par courriel ou courrier postal.

Les enfants d'âge lycée

Afin de déterminer leur profil scolaire et s'ils relèvent d'un lycée général ou professionnel, une évaluation est proposée en amont de la scolarisation pour les jeunes qui ont 15 ans ou plus au cours de l'année.

1ère étape : l'accueil au CIO du secteur de rattachement (liste et coordonnées ci-dessous)



Le jeune doit se rendre au CIO de son secteur, de préférence accompagné d'un adulte. Lors du premier accueil, il effectue une évaluation en mathématiques.

Il doit présenter la preuve de sa minorité : attestation de prise en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (document officiel, ordonnance de placement provisoire).

2ème étape : l'évaluation par le CASNAV



Dans les jours qui suivent, il est convoqué par le CIO pour une évaluation scolaire et linguistique avec un-e enseignant-e du CASNAV. Le CASNAV formule ensuite une préconisation de scolarisation.

3ème étape : l'entretien au CIO du secteur de rattachement



Il est convoqué par le CIO à un entretien d'orientation avec un-e Psychologue de l'Education Nationale.

4ème étape : l'affectation



Le CIO fait une proposition d'affectation dans un établissement scolaire en fonction de la préconisation du CASNAV, des souhaits du jeune et des places vacantes disponibles.

La DSDEN envoie une notification d'affectation à la structure d'accueil. Dès réception de la notification d'affectation, le jeune peut s'inscrire dans l'établissement scolaire indiqué.

Scolarité de l'élève :

Suite à l'inscription, le CASNAV élabore, avec l'équipe pédagogique, un projet personnalisé d'inclusion (organisation d'un accompagnement linguistique, emploi du temps personnalisé le cas échéant).

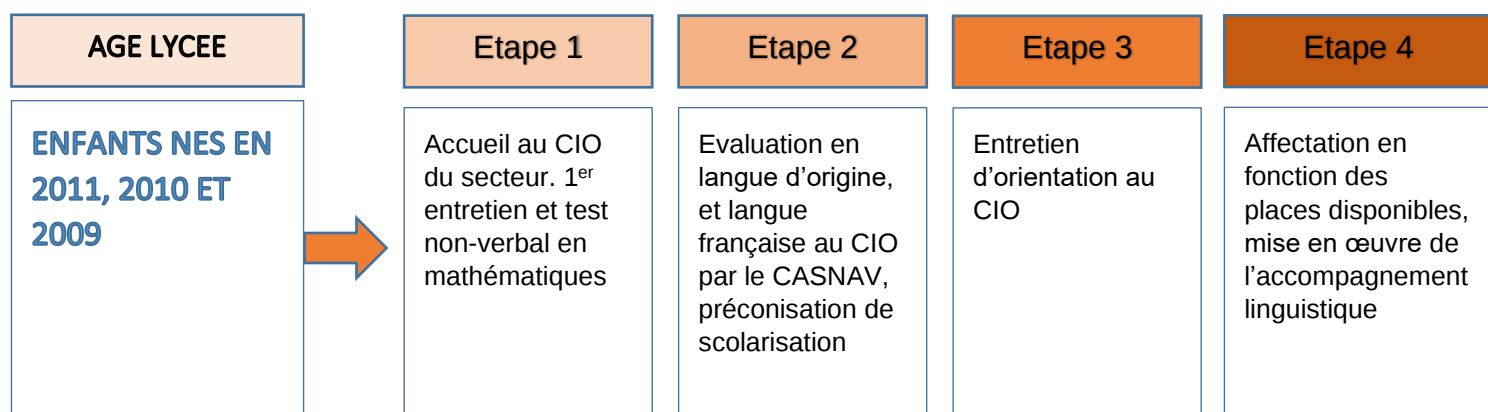
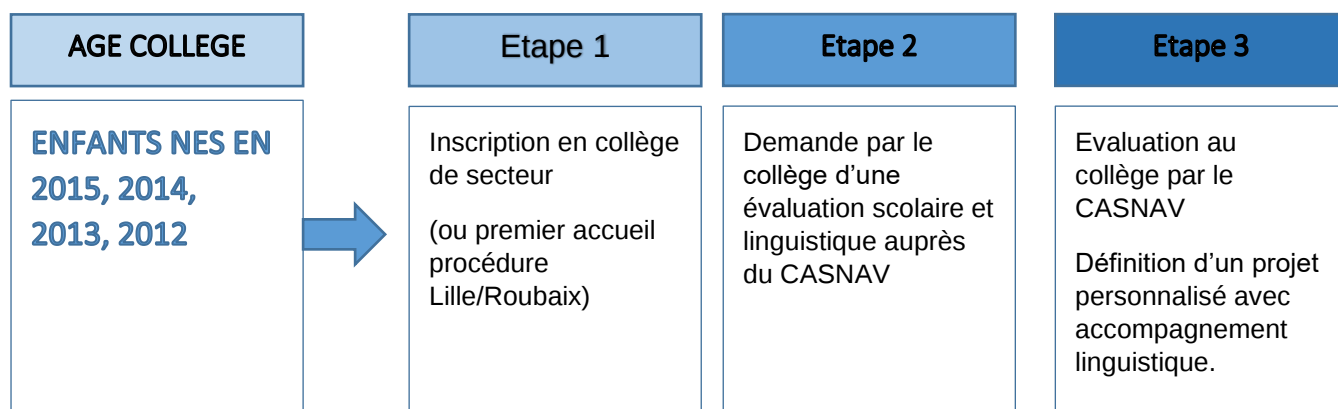
L'objectif pour l'élève nouvellement arrivé est de pouvoir intégrer, dès que possible, l'ensemble des cours en classe ordinaire, quel que soit son parcours scolaire antérieur.

Différentes modalités d'accompagnement en Français Langue Seconde sont envisageables en fonction des besoins repérés et des dispositifs existant sur le secteur.

Si le niveau scolaire ne permet pas une entrée au lycée, deux options sont envisagées :

- Une inscription en Parcours FLS pour une mise à niveau (alphabétisation, mathématiques) pour les jeunes âgés de 16 ans et plus
- Une inscription en classe de 3^{ème} dans le collège de secteur pour les jeunes de moins de 16 ans.

Année scolaire 2026-2027



Contacts utiles

Vous pouvez contacter le **CASNAV de l'académie de Lille** :

Tél : **03 57 83 50 10** – Courriel : ce.casnav@ac-lille.fr

Vous pouvez aussi consulter le site du CASNAV sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles concernant la scolarisation des élèves allophones : <https://casnav.site.ac-lille.fr/>

CIO	Direction CIO	CASNAV
LILLE CENTRE 19 rue Saint-Jacques 59000 LILLE cio.lille@ac-lille.fr 03.28.53.29.80	Mme Ingrid LEMOINE	Mme Natalia LACARRIERE natalia.lacARRIERE@ac-lille.fr
LILLE OUEST 3 rue Nungesser 59428 ARMENTIERES cio.lilleouest@ac-lille.fr 03.20.17.35.01	Mme Claudia BARRAU	M. Mathieu GOMEL mathieu.gomel@ac-lille.fr
LILLE EST 2 rue Gay Lussac 59669 VILLENEUVE D'ASCQ cio.lilleest@ac-lille.fr 03.20.90.07.82	Mme Elisabeth TORZ	Mme Natalia LACARRIERE natalia.lacARRIERE@ac-lille.fr
VAL DE MARQUE 2 rue Fidèle Lehoucq 59200 TOURCOING cio.valdemarque@ac-lille.fr 03.20.25.93.03	Mme Véronique DOBIN	Mme Dorothée PECQUEUR dorothee.pecqueur@ac-lille.fr
DUNKERQUE Boulevard de l'Aurore 59430 SAINT POL SUR MER cio.saintpolsurmer@ac-lille.fr 03.28.6027.30	Mme Aurore LAIGLE	Mme Dorothée PECQUEUR dorothee.pecqueur@ac-lille.fr
HAZEBROUCK 9 rue d'Aire 59190 HAZEBROUCK cio.hazebrouck@ac-lille.fr 03.28.43.79.59	Mme Aurore LAIGLE	Mme Dorothée PECQUEUR dorothee.pecqueur@ac-lille.fr
DOUAI 118 rue d'Arras 59500 DOUAI cio.douaisis@ac-lille.fr 03.27.08.80.95	M. Fathi IHALOUINE	Mme Marion RICHART marion.richart@ac-lille.fr
VALENCIENNES 2 rue Henri Lemaire 59300 VALENCIENNES cio.valenciennes@ac-lille.fr 03.27.46.19.47	M. Ludovic DUPONCHELLE	Mme Jennifer LOVATO jennifer.lovato@ac-lille.fr
SAMBRE-AVESNOIS 7 Porte de Paris 59600 MAUBEUGE cio.sambreavesnois@ac-lille.fr 03.27.53.31.06	Mme Marie KINOO	M. Alexandre DUBREU alexandre.dubreu1@ac-lille.fr
CAMBRAI 2 rue du Comte d'Artois 59400 CAMBRAI cio.cambrai@ac-lille.fr 03.27.81.25.85	Mme Chrystèle WILLEKENS	M. Mathieu GOMEL mathieu.gomel@ac-lille.fr